

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

de Saône-et-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de GENOUILLY

Séance du 05 JUIN 2023

Nombre de Conseillers L'an deux mille vingt-trois et le cinq du mois de Juin
à 20 heures
- en exercice : 10 Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
- présents : 08 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- votants : 08 séances sous la présidence de JANDOT Christelle
- absents : 02
- exclus : 00

Etaient présents : DU MAZEL Jacques, PERRAUD Jérôme,
DEBEAUMARCHÉ Pierre, de LA BUSSIÈRE Yves, BERNARD Aurélie, TREMEAU
Evelyne, DROST Marie-Laure

Absents excusés : VENINAUX Elisabeth, CHARDEAU Serge

Date de convocation :

30/05/2023

Date d'Affichage :

06/06/2023

Objet :

Parc Eolien La pierre au Fées – Communes de Marigny et Saint-Micaud

Délibération n° 2023/04-12

Le Maire présente au Conseil le projet de parc éolien « la Pierre au Fées » envisagé sur les Communes de Marigny et de Saint-Micaud et demande au Conseil de se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

- Par 6 voix contre et 2 abstentions donne un avis négatif à ce projet et ne partage pas l'argumentation sur l'importance de l'éolien dans le développement des énergies renouvelables

Et ont signé tous les membres présents

Pour Extrait Conforme

Christelle JANDOT

Maire de GENOUILLY



Le Secrétaire de séance,